

Lancement des chaînes gratuites de la TNT en mars avec le MPEG 2

Jean-Pierre Raffarin a annoncé le 8 novembre dernier le lancement des chaînes gratuites de la TNT le 1er mars 2005 en simple définition avec la norme MPEG 2, la seule compatible avec le calendrier arrêté par le CSA et qui permette, en raison du coût modéré des adaptateurs (moins de 50 euros), de s'équiper aujourd'hui à un prix modique. Ainsi, les deux tiers des foyers français qui aujourd'hui ne reçoivent que cinq chaînes pourront en visionner quinze gratuitement. Par communiqué du 24 novembre, le CSA a annoncé les modalités de numérotations de ces nouvelles chaînes (1 à 7 aux chaînes hertziennes nationales ?historiques? et 8 à 14 à répartir entre les nouvelles chaînes, par tirage au sort le cas échéant). Le Premier ministre a par ailleurs demandé à ses services d'examiner, en étroite concertation avec le CSA, les modalités d'introduction de la télévision en haute définition sur la TNT et de lui proposer les dispositions appropriées pour la norme de diffusion des chaînes faisant appel à une rémunération de la part des usagers. La décision définitive sera prise avant la fin de l'année, a-t-il annoncé, mais TF1, grand défenseur du MPEG 4, n'a pas attendu et a annoncé renoncer à cette norme sur la TNT. Le CSA proposera de son côté d'ici le 15 décembre une synthèse des réponses à la consultation publique sur les six fréquences disponibles (v. LPn° 216, Flash p. 149).